

AFC AGENT DE PROPETE ET DE NETTOYAGE (APN)

Secteur

Propreté

Parcours d'adaptation au poste de travail

Objectif

L'agent de propreté et de nettoyage des locaux doit être capable de :

- ✓ Prendre en charge un chantier en lien avec sa fiche de poste
- ✓ Planifier son activité dans le respect des règles de sécurité, dans une démarche de développement durable
- ✓ Utiliser les produits et matériels adaptés afin de nettoyer et d'entretenir toutes les surfaces
- ✓ Maintenir son matériel
- ✓ Rendre compte auprès de sa hiérarchie

Conditions d'accès / Pré-requis

Avoir intégré les exigences du métier : hygiène et propreté, conscience professionnelle, esprit d'équipe, autonomie, ponctualité, respect des consignes.
Avoir assisté à une information collective et de positionnement (ICOP) mise en place par Pôle emploi.

Contenu

Formation professionnelle : 203h

Module 1 – Organiser le chantier	21h
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier les spécificités du chantier ✓ Préparer techniquement le chantier 	
Module 2 – Réaliser les techniques professionnelles d'entretien manuel et mécanisé	81h
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Utiliser les produits et matériels : manipulation, étiquetage, ... ✓ Appliquer les techniques d'entretien courant : gamme opératoire, mises en pratique.... ✓ Appliquer les règles de base et les précautions de tri des déchets 	
Module 3 – Contrôle du résultat en fonction du cahier des charges	14h
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Appliquer la démarche qualité : le rôle de chacun, les procédures et les actions correctives 	
Module 4 – Respect des règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers	14h
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité ✓ Appliquer les gestes et postures adaptés aux prestations de nettoyage ✓ Adopter la bonne attitude sur les chantiers en milieux sensibles ✓ Appliquer spontanément les principaux éco-gestes 	
Module 5 – Relation client et attitudes de service du cahier des charges	21h
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Appliquer les attitudes de service : présentation, comportement ✓ Assurer la bonne relation avec le client, sa hiérarchie, ses collègues 	
Module 6 – Habilitation électrique	14h
<ul style="list-style-type: none"> ✓ BS-BE Manceuvre 	
Module 7 – Prévention des Troubles Musculo-squelettiques et approche ergonomique des postes de travail (TMS)	14h
Module 8 – SST	14h
Intégration, bilans et évaluation	10h

Modalités et ressources pédagogiques

Modalités pédagogiques :

- ✓ Formation en présentiel modulaire, individualisée
- ✓ Accompagnement personnalisé
- ✓ Mises en pratique permanentes sur plateau technique
- ✓ Période de formation en situation de travail

Méthodes pédagogiques :

- ✓ Formation essentiellement pratique (ateliers, simulations, mises en situation, résolution de problèmes, analyses de situations)
- ✓ Accompagnement personnalisé, apports théoriques, démonstrations, questionnements, confrontation entre pairs, vérification des acquis.



Quel public ?

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi



Financement - Coût

Formation prise en charge par Pôle emploi



Durée maximum du parcours 367h

203 h de formation professionnelle en centre
70 h de FESTE du 29/03/2021 au 12/04/2021
40 h de remise à niveau (maximum)
5h/semaine d'appui pédagogique (soit 33h maximum)
21h d'ARE en centre (maximum)
Dates : 25/01 au 20/04/2021



Validation

Attestation des acquis de compétences
Attestation de formation
Certification SST
Habilitation BS BEM



Lieu(x)

GRETA du VAR Lycée CISSON
272 rue André Chénier - TOULON

Espace Permanent Lycée Dumont
d'URVILLE
212 rue Amiral Jaujard - TOULON

Retrouvez les dates et nombre de places disponibles pour cette formation sur notre site internet

Contact : GRETA DU VAR
Lycée CISSON – Toulon
☎ 04 94 61 72 62
Email : greta.var-cisson@ac-nice.fr



Site Internet

www.legreta.com